



Bilan d'activités



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Sommaire

P. 3	Edito de la présidente
P. 4	Les chiffres-clés 2022
P. 5	Bilan 2022
P. 5	1. Les Travaux de DFCI
	1.1 Travaux sur les coupures de combustible
P. 7	1.1.1 Par la régie : Programme du conseil départemental de Vaucluse / Autres programmes
P. 9	1.1.2 Par les entreprises : Débroussaillage des grandes coupures et BDS
	1.2 Travaux d'infrastructures
P. 10	1.2.1 Par la régie : Signalisation/Barriérage/Entretien ponctuel des pistes DFCI/ Entretien ponctuel des citernes DFCI
	1.2.2 Par les entreprises : Réfection des pistes/Citernes DFCI
p. 13	2. Le débroussaillage réglementaire aux abords des voies ouvertes à la circulation et des linéaires
	2.1 OLD des routes départementales : Création/Entretien
P. 15	2.2 OLD des chemins communaux
P. 16	2.3 Inventaire des OLD aux abords des lignes électriques
P. 16	3. Autres travaux
	Débroussaillage pour les communes/ Travaux sur les véloroutes
p. 16	4. Entretien du réseau de sentiers de randonnée
	4.1 Entretien des sentiers : Débroussaillage/Plateformes
P. 17	4.2 Balisage
	4.3 Signalisation
P. 18	5. Etudes
	5.1 Démarche de maîtrise foncière : Mise en servitude des pistes du massif des Dentelles de Montmirail
	5.2 Plan de gestion des OLD des routes départementales
P. 19	6. Opération de porter à connaissance sur les OLD
	Bilan de l'opération/Actions dans les communes
P. 21	7. Communication
	Site Internet/ Réédition du guide du débroussaillage/ Diffusion du dépliant/ Journée de la forêt
P.23	Zoom sur le chantier de la route départementale 5
P. 25	Annexe 1 : Composition du Bureau du Syndicat mixte forestier
P. 26	Annexe 2 : L'équipe salariale du Syndicat mixte forestier
P. 27	Annexe 3 : les communes adhérentes au Syndicat mixte forestier

Edito



L'année 2022 a, comme 2020 et 2021, été marquée par les conséquences de la crise sanitaire, avec de nombreux agents touchés, une activité ralentie par le contexte et des travaux avec des délais d'achèvement allongés.

Néanmoins, notre syndicat a surmonté avec résilience et détermination cette épreuve. Il a poursuivi son travail avec exigence et professionnalisme grâce à la mobilisation de ses équipes sur le terrain.

Je tiens à rendre un hommage appuyé à tous nos agents et notamment à nos six médaillés du travail distingués cette année : Fabrice Altadill, Philippe Brity, Christian Estrayer, Didier Malan, récompensés pour 30 ans de service ; Frédéric Imbert et Lionel Sabatini, pour 20 ans de service.

Un grand merci à eux pour leur dévouement au service du SMDVF. Un grand merci également aux membres du bureau qui m'accompagnent dans mes fonctions de Présidente.

Tous ensemble, nous avons permis au syndicat de remplir ses missions et de se doter de nouveaux moyens. Par exemple, avec l'acquisition d'une nouvelle pelle araignée (*photo en page de couverture*) livrée à l'équipe sud, qui a notamment servi pour le débroussaillage de la RD 5 à Monieux.

Si nous parvenons à réaliser ces acquisitions, c'est grâce au soutien financier de nos partenaires, à commencer par l'Etat.

Il est impératif pour notre syndicat de pouvoir garantir la pérennité des engins, condition indispensable à l'exercice de nos compétences sur le territoire.

Vous le voyez, le SMVDF est bel et bien en ordre de marche, avec un bilan satisfaisant et des perspectives d'avenir intéressantes.

Dominique SANTONI, Présidente du SMDVF



La Présidente, Madame Dominique SANTONI, avec les médaillés 2022 et les vice-présidents Mme BRUN et M. RASPAIL

Les chiffres-clés 2022

Le Syndicat mixte a réalisé les nombreux travaux présentés dans ce document avec les chiffres-clés suivants :

Travail de la Régie

24 175 heures d'ouvriers forestiers,
19 933 heures de chantiers,
5746 heures de tronçonneuses et débroussailleuses,
3 775 heures d'engins.

Travaux forestiers de DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies)

419,06 ha débroussaillés le long des pistes DFCI,
62 km de pistes DFCI réfectionnées,
3 nouvelles citernes installées et 3 impluviums restaurés,
98 km de lignes électriques inventoriées.

Travaux liés aux OLD (obligations légales de débroussailler)

168,45 ha débroussaillés le long des routes départementales,
34,19 ha débroussaillés le long des chemins communaux ou d'autres parcelles communales.

PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée)

67 km de sentiers de randonnée débroussaillés et entretenus,
579 km d'entretien de balisage de sentiers,
1561 panneaux contrôlés, nécessitant 21 rescelllements, 52 poses de panneaux et 235 réparations.

Information des propriétaires et des élus

2557 courriers envoyés aux propriétaires tous travaux confondus.
570 propriétaires informés de leurs OLD : poursuite du porter à connaissance (PAC) dans 2 communes soit 192 propriétaires, lancement dans 3 communes soit 378 propriétaires,
13 réunions publiques dans 10 communes,
Suivi de 7 communes ayant commencé l'opération les années précédentes et conseils dans 37 communes.

Communication

3919 visiteurs sur le site Internet,
3^{ème} édition du guide du débroussaillage à 2500 exemplaires,
Distribution du dépliant de présentation du Syndicat mixte forestier : 2700 exemplaires.

Bilan 2022

1 LES TRAVAUX DE DFCI

Les travaux préventifs de Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) ont pour objectif de diminuer la combustibilité des milieux forestiers, de favoriser l'accès des secours, de sécuriser des zones stratégiques. L'ensemble de ces travaux (bandes débroussaillées de sécurité, grandes coupures, aménagements de pistes, installation de citernes, etc...) s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI) pour le département de Vaucluse, validé par l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2015.

Dans le Vaucluse, le Syndicat mixte demeure un acteur principal dans la réalisation de ce programme départemental, comme le montrent les résultats annuels ci-dessous.

1.1 Travaux sur les coupures de combustible

Plusieurs types de travaux ont été distingués :

- Les travaux « d'ouverture », réalisés sur des sections vierges de tout débroussaillage,
- Les travaux « d'entretien », qui concernent les parties déjà ouvertes et aux normes, dont le phytovolume arbustif dépasse le seuil de 2 600 m³/ha,
- Les travaux de « mise aux normes », réalisés sur des portions anciennement ouvertes, mais dont la largeur est insuffisante ou la densité des arbres reste excessive.

Ces travaux sont réalisés en régie ou confiés par marchés à des entreprises, selon le type de financement dont ils bénéficient, avec la répartition suivante :

1.1.1 Par la régie

→ Programme du Conseil départemental de Vaucluse

La convention cadre entre le Département et le Syndicat a permis de financer un programme de travaux concernant **les bandes de sécurité (BDS) le long de plusieurs pistes** dans les massifs des Monts de Vaucluse, du Petit et du Grand Luberon et du massif d'Uchaux, des collines de Basse Durance, ainsi qu'**une grande coupure** dans le massif des Monts de Vaucluse, soit **103,16 ha**. Certains de ces chantiers ont été achevés début 2023.

Communes	Ouvrage	Surface (ha)
Vitrolles-en-Luberon - La Bastide-des-Jourdans	GL 20 : Piste de Roumagou	13,16
Puget	PL : 221 Piste du Dégoutau (+1 citerne)	2,00
Bollène	BU 26 : Piste de Prat	9,60
Mornas	BU 10 : Piste de Crestaire (+1 citerne)	5,46
Saint-Saturnin-les-Apt	MV 34 : Piste de Planeysard	10,06
Saint-Saturnin-les-Apt	MV 34 : Piste des Combeaux	10,79
Saumane-de-Vaucluse	MV 10 : Grande Coupure de la Pouraque	12,29
Saumane-de-Vaucluse	MV 16 : Piste des Fayardes (+1 citerne)	8,68
Saumane-de-Vaucluse - Fontaine-de-Vaucluse	MV 17 : Piste de Valescure (+1 citerne)	3,22
Vitrolles-en-Luberon	GL 22 : Piste des Barons	8,06

Mirabeau	BD 21 : Piste des Quatre Tours	2,45
Pertuis - Mirabeau	BD 20 : Piste de l'Esquine de l'Aze	4,84
Faucon	DM 422 : Piste de Jau	1,42
Suzette - Gigondas	DM 110 : Piste de St Amand	2,61
Cucuron	GL 311 : Piste de l'Ermitage	2,36
Gignac - Viens	MV 40 : Piste du Jas du Château	8,98
Gignac	MV 401 : Piste du Coulomb	3,94
Mérindol	PL 21 : Piste de la Font de l'Orme	6,20
Mérindol	PL 212 : Piste de Sadaillan	2,20
Total :		103,16 ha



Saumane : MV 17 La Grande coupure de la Pourraque et débroussaillage de la citerne



Mérindol : PL 21 Piste de la Font de l'Orme

→ Autres programmes DFCI

A la demande de la commune d'Uchaux, l'entretien de zones d'interface a été réalisé sur **29,52 ha**.

Commune	Ouvrage	Type de travaux	Surface (ha)
Uchaux	Interface de Roquecourbe	Entretien	8,52
Uchaux	Interface des Patifiages	Entretien	21
Total :			29,52 ha



Interface des Patifiages à Uchaux

1.1.2 Par les entreprises

→ Débroussaillage des grandes coupures et des BDS

Dans le cadre du dispositif européen FEADER associant les aides financières de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département, le Programme de développement rural de la région PACA (PDRR PACA) soutient les travaux DFCI. Les travaux qui ont pu en bénéficier sont des travaux de débroussaillage mécanique et manuel sur **les bandes débroussaillées de sécurité et sur les grandes coupures surfaciées** prévues au PDPFCI.

En 2022, dans le cadre du marché confié aux entreprises, **286,14 ha** ont été réalisés.

Communes	Ouvrage	Surface (ha)
Beaumont-de-Pertuis et Mirabeau	BD 110 : Piste des Eburettes	12,84
La Bastidonne	BD 220 : Piste de Chante-Coucou	2,22
Mirabeau	BD 25 : Piste de la Garcine	8,66
Mirabeau	BD 26 : Piste de Saint Sépulcre	11,46
Cabrières d'Aigues	GL 33 : Piste des Courbons	11,16
Uchaux	BU 33 : Piste de la Combe des Cabres	3,40
Uchaux	BU 15 : Piste de Roquecourbe	6,24
Mornas	BU 40 : Piste de la Richarde	3,24
Mornas	BU 42 : Piste de Boncavaï	3,39
Sérignan-du-Comtat et Uchaux	BU 30 : Piste du Bois de la Montagne	30,49
Sérignan-du-Comtat et Lagarde-Paréol	BU 32 : Piste des Combalets	7,53

Piolenc	BU 12 : Piste de la Valbonnette	7,41
Bollène	BU 220 : Piste du Barry	2,05
Méthamis	MV 200 : Piste du Dévens	4,02
Faucon	DM 420 : Piste des Pièces	1,94
Faucon	DM 420 (ZTDF) : Piste des Pièces	4,56
Pernes-les-Fontaines et Velleron	MV 53 : Piste des Planes	5,50
Caumont-sur-Durance	HM100 : Piste des Plaines	4,14
Sorgues	HM 200 : Piste du Bois des Moines	1
Sorgues	HM 200 : Piste de la Montagne	7,25
Blauvac et Méthamis	VX 22 : Piste des Auzières	17,79
Rustrél, Gignac et Caseneuve	MV 41 : Piste du Colorado	3,15
Les Taillades	PL 30 : Piste de Pié Cau	39,05
Gordes et Cabrières d'Avignon	MV 11 : Piste de Resquelet	21,61
Venasque	MV 13 : Piste de Freyssinières	11,57
Gordes et Murs	MV 26 : Piste du Bois d'Audibert	14,60
Lioux	MV 25 : Piste de la Grange de Bezaure	9,30
Saint-Saturnin-lès-Apt	MV 30 : Piste des Lays	30,57
Surface totale :		286,14 ha



*Saint Saturnin-lès-Apt :
MV30, piste des Lays*



*Uchaux : BU 33, piste de la
Combe des Cabres*

1.2 Travaux d'infrastructures

1.2.1 Par la régie

→ Signalisation

En 2022, le Syndicat a réalisé environ **35 interventions** concernant des **travaux d'entretien et de réfection de la signalisation des pistes DFCI**, comprenant des rescelllements, des remplacements de panneaux dégradés et la pose de nouveaux panneaux...

Ces interventions ont eu lieu à : Beaumont-de-Pertuis, Bédoin, Bollène, Gigondas, Lagarde-Paréol, Lioux, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lourmarin, Malaucène, Méthamis, Mormoiron, Mornas, Murs, Peypin d'Aigues, Piolenc, Sérignan-du-Comtat, Suzette, Uchaux et Vitrolles-en-Luberon.

→ Barriérage

Cette année, **20 points d'entretien du barriérage** ont été réalisés. Il s'agit de réparations, de remplacement de fermeture, repositionnement de poteau récepteur, ou encore de l'obturation du contournement de la barrière.

Ces travaux ont été effectués dans les communes suivantes : Blauvac, La Bastide-des-Jourdans, La Roque-sur-Pernes, Lagnes, Malaucène, Saumane-de-Vaucluse, Villelaure, Vitrolles-en-Luberon. A noter que les communes ont bénéficié de 1 à 5 interventions.



→ Entretien ponctuel des pistes DFCI

En complément des travaux de réfection des pistes, divers **travaux d'entretien** ont été réalisés en régie : entretien des revers d'eau, entretien de fossés, élagages, travaux préparatoires à la réfection ...

En 2022, **9 points ont été traités** sur les communes suivantes : Gigondas, Malaucène, Mornas, Saumane-de-Vaucluse, Vaison-la-Romaine et Vitrolles-en-Luberon.

→ Entretien ponctuel des citernes DFCI

Cette année les travaux ont concerné **110 citernes**. Il s'agit principalement de débroussaillage des abords, graissage, peinture, traitement antirouille, curage, sécurisation ...

Commune(s)	N° de citernes
Ansouis	58
Beaumont-de-Pertuis	1,2
Beaumont-du-Ventoux	225
Bédoin	220, 212,214, 217, 215, 218, 221, 222, 223, 254

Commune(s)	N° de citernes
Lioux	116
Malaucène	231, 229
Méthamis	119, 158, 135
Mirabeau	3

Blauvac	258, 137, 284
Bollène	255, 254
Buisson	243
Cabrières d'Aigues	53
Cadenet	156
Cairanne	246
Caromb	277
Cheval-Blanc	45
Crillon-le-Brave	224
Cucuron	26
Faucon	242
Flassan	207, 206
Gargas	101
Gigondas	232, 234
Grambois	13
La Bastide-des-Jourdans	81, 56, 14, 81, 15
La Bastidonne	7
La Roque-Alric	276
La Roque-sur-Pernes	138, 128
Lauris	34, 161
Le Barroux	280, 230
Le Crestet	235

Mondragon	268, 253, 252, 263, 256,
Monieux	274, 273
Mormoiron	204, 205
Mornas	248
Murs	120, 141, 153
Peypin d'Aigues	22, 85
Piolenc	247, 281
Puyméras	271, 285
Rasteau	245, 244,
Sablet	259
Sault	208, 209
Saumane-de-Vaucluse	139
Séguret	262, 241, 239, 236, 238, 239, 240
Séguret	240
Sérignan-du-Comtat	278, 279
Uchaux	251, 249, 250
Vaison-la-Romaine	237
Valréas	266, 265, 267
Vénasque	127, 140
Villelaure	18
Vitrolles-en-Luberon	71, 72, 16, 17



Mormoiron



Beaumont-du-Ventoux



Méthamis

1.2.2 Par les entreprises

Dans le cadre du dispositif européen FEADER associant les aides financières de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, le Programme de développement rural de la région PACA (PDRR PACA) soutient les travaux DFCl. Les travaux d'infrastructures qui ont pu en bénéficier sont des **travaux d'entretien, de réfection et de mise aux normes des pistes DFCl**, ainsi que **la fourniture et l'installation de 3 citernes et la réfection de 3 impluviums**.

→ Réfection de pistes

Il s'agit du concassage des parties rocheuses, du reprofilage, du nivellement et du compactage de la chaussée. Ces travaux ont été confiés par un marché de 3 lots à 2 entreprises.

Le programme 2022 a permis de réaliser **61 591 mètres linéaires** : 18 950 ml en travaux de réfection et 42 641 ml en maintien en état opérationnel des pistes. Certains de ces chantiers ont été achevés début 2023.

Communes	Ouvrage	Longueur (ml)
Bollène	BU 20 : Piste de Montsoleil	3077
Bollène	BU 21 : Piste de Noyères	1221
Bollène	BU 22 : Piste de Jonquerolles	1022
Uchaux	BU 33 : Piste de la Combe des Cabres	907
Séguret et Vaison-la-Romaine	DM 20 : Piste de Mars	3810
Vitrolles-en-Luberon	GL 13 : Piste des Grands Collets	2380
Vitrolles-en-Luberon et La Bastide-des-Jourdans	GL 201 : Piste du Vallat du Pissaire	3540
La Bastide-des-Jourdans	GL 211 : Piste du Bois de Madame	6043
Vitrolles-en-Luberon	GL 22 : Piste des Barons	1809
La Roque-sur-Pernes et Le Beaucet	MV 15 : Piste des Grands Puymians	2969
Méthamis	MV 200 : Piste du Devens	2879
Venasque et Méthamis	MV 21 : Piste de la Fuste	3440
Rustrel	MV 330 : Piste de la Buissonnière	1341
Puget-sur-Durance	PL 22 : Tête de la Bihou	1200
Lauris	PL 231 : Piste de Recaute	4133
Lauris	Accès citerne 37 (Aire des Bosses)	507
Bédoin	VX 10 : Piste des Gravier Blancs	13828
Villes-sur-Auzon et Blauvac	VX 20 : Piste du Grand Défens	7485
Total :		61 591 ml



Réfection de la piste GL 201 à Vitrolles : avant/après



Réfection de la piste MV 200 à Méthamis : avant/après

→ Citernes DFCI

Incluses dans le marché Infrastructures, la fourniture et la mise en place de **nouvelles citernes** de 60 m³ dont deux avec impluvium, et la réfection de 3 autres impluviums.

Rappel : L'impluvium est le collecteur d'eau de la citerne, dont la surface est calculée de façon à remplir le volume de la citerne selon la quantité estimée de pluie annuelle.

Communes	Localisation	Ouvrage
Vénasque	MV 110	Citerne DFCI n°165
Mirabeau	BD 26	Citerne DFCI n°90
Mérindol	PL 22	Citerne DFCI n°89
Peypin-d'Aigues	Citerne 22	Réfection de l'impluvium
Cabrières-d'Aigues	Citerne 53	Réfection de l'impluvium
Rasteau	Citerne 244	Réfection de l'impluvium



Citerne n° 89 sur la PL 22 à Mérindol



Ouverture citerne 90 à Mirabeau



Remplissage citerne 165 à Vénasque



Impluvium à Cabrières d'Aigues

2 LE DEBROUSSAILLEMENT REGLEMENTAIRE AUX ABORDS DES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION ET DES LINEAIRES

Le Code forestier impose des travaux de débroussaillage préventifs le long des ouvrages linéaires à risque et notamment les voies ouvertes à la circulation publique (Art L. 134-10).

L'arrêté préfectoral 2013056-0008 du 25 février 2013 définit les travaux à effectuer.

Le Syndicat mixte exécute ces travaux pour le compte du Département et des communes.

2.1 OLD des routes départementales

Il s'agit de débroussailler de 7 à 20 mètres de chaque côté le long des voies départementales situées dans les zones soumises aux obligations légales de débroussaillage (OLD).

Compte tenu de la préparation de ces chantiers (et notamment de leurs études foncières), les programmes annuels validés par le Département peuvent se poursuivre sur plusieurs années.

En tout, **168,45 ha** ont été débroussaillés le long des routes départementales en 2022.

→ Création de bandes débroussaillées

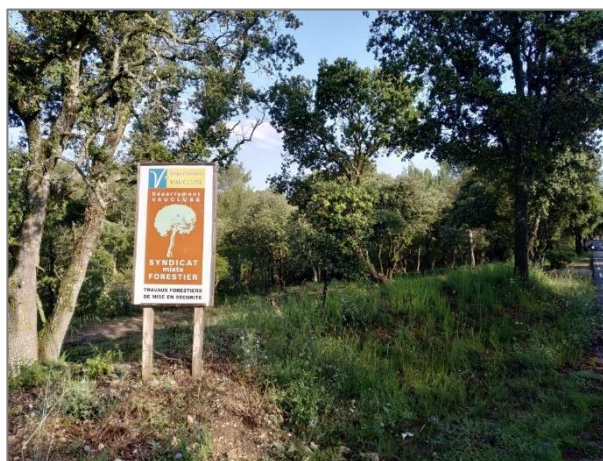
Cette année, les travaux ont concerné **64,19 hectares** de création de bandes débroussaillées, réalisées le long des routes départementales suivantes. Ces travaux sont dits « d'ouverture » car il s'agit du premier débroussaillage réalisé sur ces zones.

Itinéraire	Route	Surface (ha)
Grambois - (Vitrolles-en-Luberon 2021)	RD 33	4,50
Monieux	RD 5 : Fatat - Saint-Hubert	17,68
Bédoin - (Flassan)	RD 213	6,23
Crillon-le-Brave	RD 138	6,40
Gignac - Viens	RD 112	9,80
Méthamis - Monieux	RD 5 : Faraud - Saint-Hubert	13,82
Roussillon	RD 2 : Clavaillan - Les Yves	5,76
Surface totale		64,19 ha

Le chantier de la RD 5, particulièrement conséquent, est décrit et illustré en pages 23 et 24.



RD2 à Roussillon (Clavaillan)



RD 138 à Crillon-le-Brave

→ Entretien de bandes débroussaillées

En 2022, les travaux ont concerné **104,26 hectares** d'entretien de bandes débroussaillées, réalisés le long des routes départementales suivantes :

Itinéraire	Route	Surface (ha)
Beaumont-de-Pertuis - (Pierrevert)	RD 198	5,08
La Roque-sur-Pernes - Le Beucet - Saint-Didier	RD 210	3,32
Lagnes - Cabrières d'Avignon	RD 100	7,87
Lioux	RD 60	6,33
Lioux	RD 60a	5,67
Malemort-du-Comtat - Blauvac	RD 150	7,81
Malemort-du-Comtat - Mazan	RD 5	3,76
Murs	RD 15a	3,56
Roussillon - Goult	RD 104	8,80
Rustrel - Gignac - Viens - (Collet de Flaqueirol)	RD 22	15,36
Beaumont-de-Pertuis	RD 42 - La Ringuière	9,25
La Bastide-des-Jourdans	RD 27	10,22
Mirabeau - Beaumont-de-Pertuis	RD 198	9,38
Vitrolles - La Bastide-des-Jourdans	RD 216	6,35
Caderousse	RD 237	1,5
Surface totale		104,26 ha



*RD 104
Roussillon -
Goult*



*RD 210 La
Roque-sur-
Pernes - Saint
Didier*

2.2 OLD des chemins communaux

Le débroussaillage des chemins communaux ouverts à la circulation publique est d'une largeur de 3 à 10 mètres de chaque côté de la voie selon le classement du massif forestier traversé.

En 2022, les programmes de travaux confiés par les communes comprennent **29,59 hectares** à débroussailler le long des chemins communaux.

A noter : cette année encore, le débroussaillage de plusieurs chemins a été confié à l'association d'insertion Le Champ des Possibles.

Communes	Localisation	Surface (ha)
Murs	Chemins du Belvédère, de la Jaumière, des Plaines, des Peyrières, des Escaillons, des Pascarons, du Maquis, de la Cauquière, des Bourgues, des Calamels, de la Bouisse, Font du Renard, de Chatemuye, de Roque Jeanne, du Blacassier.	9,56
Bollène	Chemins des Grottes, des Charangon, de St Ariès, d'Uchaux, de Serre-Blanc ; routes de Lambisque et de Montsoleil.	7,20
Bédoin	Chemins de la Grange Neuve, du Vallat de Pommet, de la Garenne et de Bédoin aux Baux.	1,88
Programme de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	<u>Châteauneuf-de-Gadagne</u> : Chemin des Souquets, parking Voulongue. <u>Saumane-de-Vaucluse</u> : Chemins de Beauclos, La Mauvaise, des Catounières. <u>Isle-sur-la-Sorgue</u> : Chemins de la Traverse et des Costières, entrée ENS côté ouest.	10,95
	Total	29,59 ha



Chemin des Escaillons à Murs



Chemin des Souquets à Chateauneuf-de-Gadagne



Chemin de la Garenne à Bédoin

2.3 Inventaire des OLD aux abords des lignes électriques à moyenne tension

Une nouvelle tranche de travaux de débroussaillage réglementaire aux abords des lignes à moyenne tension a été proposée à ENEDIS qui en a la maîtrise d'ouvrage. Le Syndicat forestier détermine les zones à débroussailler, réalise l'étude foncière et fait la demande des autorisations de passage auprès des propriétaires concernés. Ensuite, la réalisation des travaux de débroussaillage sous ces lignes électriques est ensuite confiée par ENEDIS à des entreprises.

Le programme 2022 a permis de faire **les études foncières sur 98,47 km** le long des lignes électriques sur les deux secteurs suivants :

- Pays d'Aigues : 40,934 km
- Monts de Vaucluse centre : 57,542 km

3 AUTRES TRAVAUX

D'autres travaux sont réalisés à la demande des communes ou d'autres collectivités :

→ Débroussaillage pour les communes : 4,6 ha

- Sorgues : débroussaillage de l'emprise d'une future piste aux Jardins de Fatoux, et débroussaillage d'interface sur 3 ha.

- Maubec : débroussaillage autour du camping sur 1,6 ha.

→ Travaux sur les véloroutes : 17,5 km

Ces travaux de débroussaillage des véloroutes sont financés par le Département. Ils comprennent également l'abattage ponctuel d'arbres morts et le délierrage des arbres riverains.

La tranche 2022 de la Convention cadre concerne les portions aménagées suivantes :

- sur la véloroute du Calavon : entre Apt et Castelet, 1,3 km
- sur la véloroute de la Via Venaissia : entre Orange et Jonquières ; entre Sarrians et Loriol ; entre Carpentras et Pernes-les-Fontaines, en tout pour 12,6 km,
- sur la Via Rhône : 3,6 km entre Caderousse et Sorgue.



Travaux sur la véloroute du Calavon

4 ENTRETIEN DU RESEAU DE SENTIERS DE RANDONNEE

Dans le cadre du PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée), le Syndicat mixte s'est vu confier par le Département la mission de réaliser les travaux d'entretien annuel du réseau de sentiers. Deux agents, l'un dans l'équipe Nord et l'autre dans l'équipe Sud, sont affectés en priorité à ce programme.

4.1 Entretien des sentiers

→ Travaux de débroussaillage

Ces travaux sont réalisés afin que la végétation ne gêne pas le passage sur le sentier, et que l'on puisse y circuler en sécurité. Cette année nous avons entretenu **66,1 km de sentiers** (petit débroussaillage, épierage) et fait **1,38 km de création/réouverture** de sentier. En passant sur les communes de : Auribeau, Bédoin, Bollène, Bonnieux, Brantes, Buoux, Cabrières d'Avignon, Cadenet, Castellet, Gordes, Goult, Grambois, Lagarde-Paréol, Lagnes, Les Taillades, Lioux, Malaucène, Monieux, Mornas, Puymeras,

Robion, Rustrel, Saignon, Saint-Christol, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Trinit, Sault, Savoillan, Valréas, Vénasque et Viens.



Débroussaillage des chemins de randonnée

→ Travaux sur les plateformes

Sur les sentiers trop étroits ou dégradés, des travaux de terrassement sont nécessaires pour avoir une plateforme viable.

Cette année, une portion de GR de 50 mètres de long, en forte pente et ravinée, a été traitée manuellement avec création de deux revers d'eau, sur la commune de Savoillan, au niveau du carrefour « Les Imbert », en direction de celui de « l'Oratoire de Saint-Gens ».

4.2 Balisage des sentiers

Il s'agit de faire ou d'entretenir le balisage sur les itinéraires de petite randonnée (PR). Ces travaux de peinture sont réalisés tous les 3 ans en suivant la norme édictée par la Fédération Française de Randonnée.

573,23 km ont fait l'objet d'un **entretien** cette année et 4,15 km de sentiers ont été nouvellement balisés, 3,8 km en chemins de promenade et randonnée (PR), et 0,35 km ont été balisés en chemins de grande randonnée de pays (GRP), à la suite d'une modification de tracé.



Les communes concernées sont : Bollène, Bonnieux, Brantes, Buisson, Cabrières d'Aigues, Cairanne, Crestet, Cucuron, Entrechaux, Flassan, Gargas, Gordes, Goult, Grambois, Joucas, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Lagarde d'Apt, Lagarde-Paréol, Lauris, Les Beaumettes, Lioux, Mérindol, Mirabeau, Modène, Mondragon, Monieux, Puget, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Roussillon, Saint-Christol, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Trinit, Savoillan, Uchaux, Vénasque et Villedieu.

4.3 Signalisation



L'entretien de la signalisation est basé sur le principe d'une visite exhaustive des carrefours chaque année à l'automne. Cette visite permet de relever tous les défauts afin de planifier les travaux pour l'année suivante. Cette année, la visite de contrôle de la signalisation **des 1561 panneaux** a bien eu lieu. Les travaux réalisés en 2022, suite à la visite des carrefours faite en 2021 et selon les indications du service environnement du Département, ont concerné **31 rescelllements** de poteaux, **481 petites réparations** et **91 poses de carrefours** complet. Ils se sont déroulés sur 48 communes du département.

5 ETUDES

5.1 Démarche de maîtrise foncière

Les infrastructures de défense de la forêt contre les incendies comme les pistes sont souvent situées sur des propriétés privées. Afin de maintenir la continuité dans le temps de ce type de voies, l'article L134-2 du Code forestier prévoit la mise en place de servitudes de passage et d'aménagement au profit de l'Etat, d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités territoriales. Dans le Vaucluse, après enquête publique, les arrêtés préfectoraux établissant ces servitudes sont pris en faveur du Syndicat.

Cette année, la mise en servitude des pistes du Massif des Dentelles de Montmirail, initialement prévue en 2020, a été programmée à l'automne. Elle se déroule sur les communes de Beaumes-de-Venise, Faucon, Gigondas, Crestet, Malaucène, Puymeras, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Séguret, Suzette et Vaison-la-Romaine.

Les ouvrages concernés sont les pistes DFCI suivantes : DM 10, DM 11, DM 12, DM 13, DM 20, DM 30, DM 100, DM 110, DM 200, DM 410, DM 411, DM 420, DM 422, DM 430 et DM 431.

L'enquête publique de servitude prévue début 2023 a en effet eu lieu du 13 février 2023 au 15 mars 2023.



5.2 Plan de gestion des OLD des routes départementales

À la demande du Département a été fait un bilan complet des OLD réalisées depuis les années 90 le long des routes départementales, ainsi que de l'état de celles qui restent à débroussailler.

Ces travaux ont été hiérarchisés en fonction du niveau de risque des massifs forestiers, de la nature des terrains et d'une possible prise en compte dans la DFCI.

Cet inventaire servira de base à un plan de gestion pluriannuel, qui doit être validé en 2023.

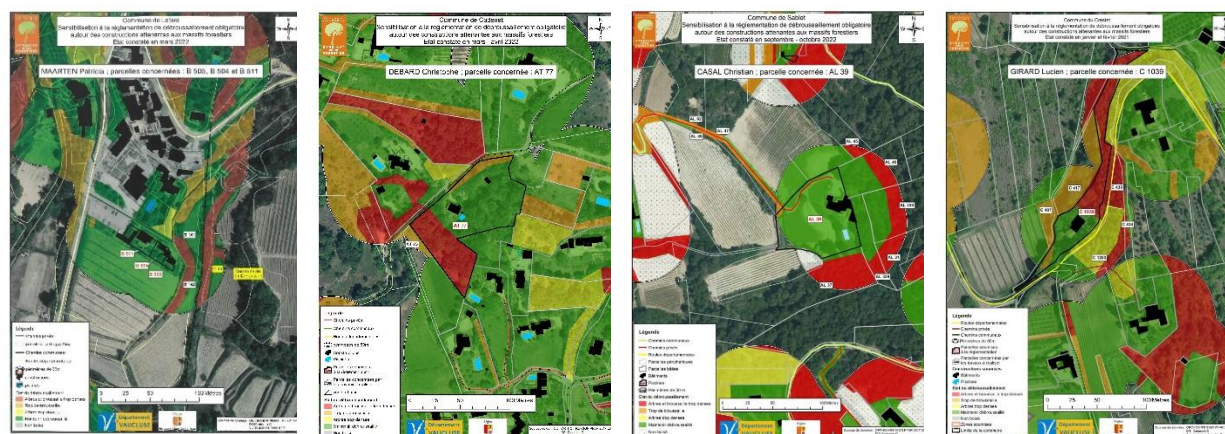
6 OPERATION DE PORTER A CONNAISSANCE SUR LES OLD

Mise en place en 2004, l'opération de « porter à connaissance » est basée sur un diagnostic cartographique, une réunion publique avec remise de carte personnalisée aux propriétaires concernés et l'accompagnement de terrain (visites, conseils, ...). Elle a permis à ce jour d'aider **64 communes** à appliquer les obligations légales de débroussaillage (OLD) sur leur territoire et de sensibiliser plus de **15 000 propriétaires**.

L'accompagnement des communes fait l'objet d'un suivi durant deux à trois ans après le porter à connaissance comprenant évaluation, visites de conseils, informations complémentaires.

L'opération d'information sur la réglementation du débroussaillage autour des habitations s'est traduite en 2022 par :

- la poursuite de 2 porter à connaissance dans **les communes de Crestet et de Blauvac**, soit **192 propriétaires**,
- la réalisation de 3 nouveaux porter-à-connaissance dans **les communes de Lafare, Cadenet et Sablet**, soit **378 propriétaires**,
- Une opération d'accompagnement de propriétaires non conformes dans leurs OLD à Roussillon, soit **70 propriétaires**,
- 13 réunions publiques d'information dans 10 communes,
- le suivi des propriétaires dans **7 communes** ayant commencé les années précédentes,
- le conseil auprès des propriétaires dans **une trentaine de communes**.



Exemple de cartes à Lafare, Cadenet, Sablet et Crestet

➔ Actions dans les communes

Communes	Interventions en 2022
Le Crestet	Relevés de terrain sur toute la commune (suite), cartographie, 3 réunions de quartier le 12 avril, visites de terrain en juillet.
Blauvac	Permanences en mairie le 30 mars et le 13 avril et visites chez les propriétaires.
Lafare	Relevés de terrain, cartographie, réunion publique le 6 mai, visites de terrain le 17 juin. 37 propriétaires concernés.
Cadenet	Relevés de terrain, cartographie, réunion publique le 25 mai (130 personnes), visites de terrain. 300 propriétaires concernés.
Sablet	Relevés de terrain, cartographie. 42 propriétaires concernés. Réunion publique début janvier 2023.

Roussillon	Opération d'information et conseils auprès de 70 propriétaires verbalisés pour non-conformité de leurs OLD. Octobre à décembre.
Caromb	Animation d'une réunion publique le 23 mars.
Venasque	Opération simplifiée : 2 réunions publiques les 8 et 10 février.
Sérignan-du-Comtat	Animation d'une réunion publique le 23 novembre
Pernes-les-Fontaines	Participation à la réunion publique du 22 septembre
Jonquerettes	Participation à la réunion publique du 25 novembre
Pernes -les-Fontaines, Ménerbes, Les Taillades, St Marcellin-lès-Vaison, Lagnes, Lourmarin, Sérignan-du-Comtat	Visites ponctuelles.



Réunions publiques à Cadenet, Lafare et Venasque



Visites de terrain à Crestet, Blauvac et Cadenet

→ Demande de renseignements

Par mail ou par téléphone, de nombreuses demandes de renseignements proviennent principalement des propriétaires soumis aux OLD, mais aussi des mairies, des polices municipales, des CCFF et de gestionnaires de camping. Elles concernent les OLD, l'emploi du feu, les problèmes entre propriétaires voisins.

Communes de provenance des appels :

Blauvac, Cheval-Blanc, Castelet, Gordes, Isle-sur-Sorgue, Lacoste, Lagnes, Le Barroux, Le Beaucet, Le Thor, Les Taillades, Mazan, Maubec, Ménerbes, Mornas, Murs, Pernes-les-Fontaines, Piolenc, Puget, Roussillon, Saint Didier, Saint Hippolyte-le-Graveyron, Saint Saturnin-lès-Apt, Saumane-de-Vaucluse, Sérignan-du-Comtat, Sorgues, Uchaux, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque.

Un compte-rendu spécifique au Porter à connaissance 2022 est disponible au Syndicat forestier.

7 COMMUNICATION

→ Site Internet

Cette année, le site Internet a démontré pleinement son utilité dans la communication du Syndicat, lors des périodes de confinement (mise en ligne de plusieurs arrêtés préfectoraux concernant l'accès en forêt et l'emploi du feu) ou dans le cadre des formations des policiers municipaux en mai et celle des élus en novembre, que ce soit pour l'information ou les inscriptions en ligne.

On peut noter dans son contenu 2022 :

- **16 actualités, 6 zooms d'information, 3 marchés publics** mis en ligne,
- la mise en ligne de la 3^{ème} édition du guide du débroussaillage (cf. ci-dessous), et de la carte interactive de la DDT sur les zones soumises aux obligations légales de débroussaillage.

La fréquentation par **3919 visiteurs** est légèrement inférieure à l'année précédente. 6 971 pages ont été vues.

La consultation sur téléphone ou tablette a continué à progresser : **57 %** cette année pour 43 % en 2021.

Ce sont les pages sur l'emploi du feu qui ont encore été les plus consultées cette année, ainsi que celle sur l'accès en forêt. Ceci explique le pic de fréquentation en juillet-août.

Quant à la messagerie, les contacts concernent par ordre d'importance : les demandes de stage, les recherches d'emploi, le fonctionnement du Syndicat, la réalisation des travaux forestiers, des informations sur les OLD et sur la forêt.



→ Réédition du guide du débroussaillage

Le **guide du débroussaillage** a pour but de donner une lecture claire et visuelle de la réglementation. Il est centré sur les aspects juridiques et techniques du débroussaillage.

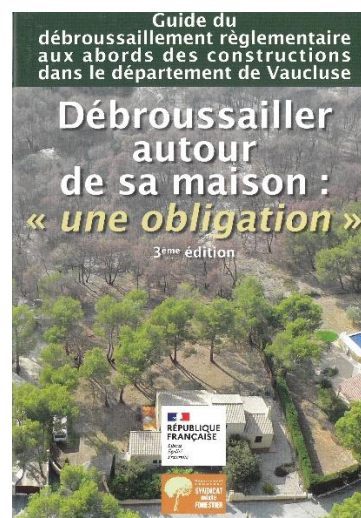
Le livret est distribué sur demande aux communes qui le mettent à disposition de leurs administrés, et lors des animations sur les OLD.

25 000 exemplaires ont déjà été distribués depuis la première édition en 2013. Cette troisième édition permet d'intégrer la révision des massifs soumis aux OLD (arrêté du 22-12-2021), de mettre à jour les coordonnées de la DDT 84, de reformuler la partie sur les sanctions.

Cette fin d'année, le troisième tirage à **2500 exemplaires** seulement devrait suffire jusqu'aux prochaines modifications possibles de la réglementation actuellement en préparation.

900 exemplaires ont été distribués cette année.

Rappel : le guide est également téléchargeable sur le site Internet du Syndicat (à la rubrique «Débroussailler autour de sa construction») et sur de nombreux sites des communes.



→ Diffusion du dépliant de présentation



Le document de présentation du Syndicat forestier est destiné au grand public afin de lui faire connaître le Syndicat, ses missions, les modalités d'intervention et les résultats de différents types de travaux. Il est envoyé aux propriétaires notifiés des travaux forestiers réalisés par le Syndicat (débroussaillage des bords de RD, des chemins communaux et bords de pistes DFCI), et distribué lors des différents contacts avec le public (chantiers, animations OLD, etc...).

2700 exemplaires ont été diffusés en 2022.

→ Participation à la Journée de la Forêt

Dimanche 4 septembre 2022, le Syndicat forestier a participé à la 6ème édition de la Journée de la Forêt du Mont Ventoux à **Bédoin**. Cet événement à destination du grand public rassemble des professionnels des métiers de la forêt et du bois dans le but de présenter la filière forêt-bois du territoire. Au programme de la journée, démonstrations d'abattage et bucheronnage, spectacles, expositions et activités variées en pleine forêt.

Le Syndicat avait installé un engin de débroussaillage qui a remporté un beau succès de par sa stature et avec son broyeur à marteaux. Sur le stand, les échanges se sont portés sur les obligations légales de débroussaillage, sujet d'actualité après cet été particulièrement catastrophique.



Stand du Syndicat mixte à la fête de la Forêt 2022

Zoom sur le chantier de la route départementale 5

En reliant le village de Méthamis à Saint-Jean-de-Sault, la route départementale n° 5 est l'une des plus longues voies qui traversent les Monts de Vaucluse.

De ce fait, la réalisation de ses OLD a fait l'objet d'une programmation sur plusieurs années.

Le débroussaillage de la partie occidentale, de Méthamis au hameau de Farraud, avait déjà été réalisé de la fin 2017 à février 2018.

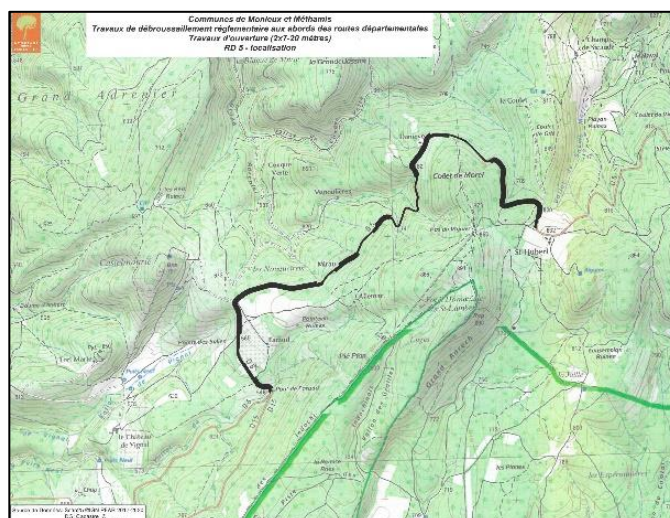


Outre l'aspect de prévention des départs de feux, le Département était très motivé par la réalisation de ce travail sur le reste de cette route, car le travail de débroussaillage réduit la formation de plaques de verglas en période hivernale, particulièrement fréquentes sur cet itinéraire qui croise de nombreux vallons orientés au nord.

La partie orientale de la route a donc fait l'objet d'une programmation financière sur deux années, 2020 et 2021 :

Programme 2020 : De Saint Hubert au lieudit Fatat (Monieux), sur une longueur de 4660 mètres et une surface de 17,68 ha. Les travaux ont été faits d'avril 2021 à septembre 2022, et ils ont concerné 1368 heures d'ouvrier, 401 heures de tronçonneuse, 163 heures de tracteur MM 280, et 125 heures de pelle araignée.

Programme 2021 : De Saint Hubert (Monieux) au lieudit Farraud (Méthamis), sur une longueur de 4761 mètres et une surface de 13,82 ha.



Localisation des travaux 2022

Les travaux ont été faits de juin 2022 à novembre 2022, et ils ont concerné 1221 heures d'ouvrier, 294 heures de tronçonneuse, 162 heures de tracteur MM 280, et 156 heures de pelle araignée.

En amont du chantier, il faut également souligner l'important travail d'enquête foncière, permettant de recueillir l'autorisation préalable des propriétaires riverains, dont certains ont réalisés eux-mêmes l'exploitation de leurs bois, le syndicat intervenant ensuite pour le broyage et le débroussaillage de l'emprise.



Le tracteur forestier MM280 et la pelle araignée, les deux engins mobilisés sur le chantier de la RD5





Annexe 1

Composition du bureau du Syndicat mixte forestier (30 septembre 2021)

Collège Département (5 membres)

Présidente : Dominique SANTONI, conseillère départementale du canton d'Apt

1^{er} Vice-président : Christian MOUNIER, conseiller départemental du canton de Cheval Blanc

Vice-président : Max RASPAIL, conseiller départemental du canton de Pernes-les-Fontaines

Vice-présidente : Noëlle TRINQUIER, conseillère départementale du canton de Pertuis

Danielle BRUN, conseillère départementale du canton du PONTET

Collège Communes et Intercommunalités (16 membres)

Vice-président : Jean-François LOVISOLO, maire de La Tour d'Aigues

Vice-président : Gilles BERNARD, 1er adjoint de Bédoin

Bernard ALAMELLE, délégué de la Métropole Aix-Marseille-Provence, commune de Pertuis

Jérôme BLANC, délégué de Cabrières d'Aigues

Alain BUISSON, délégué de la Roque-sur-Pernes

Laurence CHABAUD-GEVA, maire de Saumane-de-Vaucluse

Michel COURTET, délégué d'Uchaux

Christiane DAVID MATHIEU, déléguée de la Communauté de communes du Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse, commune du Thor

Patrick DEVAUX, délégué de Bonnieux

Emilien DHAZE, délégué de Saint Martin-de-Castillon

Gilles DOCHE, délégué de Cavaillon

Sylvie FLAMAND, déléguée de Loriol-du-Comtat

Pierre LABAN, délégué de Cabrières d'Avignon

Florian MOLLIEUX, délégué de Robion

Jean-Pierre RANCHON, délégué de Sault

Christian SOLLIER, délégué de Pernes-les-Fontaines



Annexe 2

L'équipe salariale du Syndicat mixte forestier (mai 2023)

Directrice : Sylvie BONVIN – 04 90 78 78 20 – 06 98 52 90 49

Gestionnaire comptable : Sylvia PICHON – 04 90 78 78 21

Secrétaire comptable : Brigitte JAEG – 04 90 78 90 91

Chargée de mission communication/OLD : Sabine LE FALHER 04 90 78 78 22 -06 26 16 26 73

Responsable des études : Olivier BRICAUD – 04 90 78 78 31 – 06 26 16 26 60

Responsable des services techniques : Kévin GALLMANN – 07 48 88 13 66

Assistant des études et travaux : Vincent DERREUMAUX – 04 90 78 78 26 - 06 26 16 26 70

Mécanicien : Christophe FLORIS – 06 26 16 26 74

Ouvriers forestiers de l'équipe nord (basée à Violès) :

Alain MARCELIN (chef d'équipe), Fabrice ALTADILL, Yannick ANDRE, Christian ESTRAYER, François GUIGUE, Dominique HEGO, Jérémy HOLZMANN, Jean-Baptiste MARCELIN, Joël MENICHINI, Lionel SABATINI, Guillaume VINCENT.

Ouvriers forestiers de l'équipe sud (basée à Cadenet) :

Philippe BRITY (chef d'équipe), Farouk CHERAGA, Frédéric IMBERT, David JOURDAN, Christian JURAMY, Didier MALAN, Joël NOCCIOLETTI, Marc NOUGAT, Andréa RICHARD.



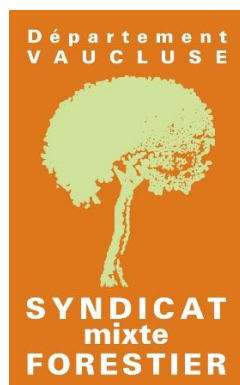
Annexe 3

Les communes adhérentes du Syndicat mixte forestier

ANSOUIS	LACOSTE	SAINT MARTIN DE LA BRASQUE
APT	LAFARE	SAINT PIERRE DE VASSOLS
AUBIGNAN	LAGARDE D'APT	SAINT ROMAIN EN VIENNOIS
AUREL	LAGARDE PAREOL	SAINT ROMAN DE MALEGARDE
AVIGNON	LAGNES	SAINT SATURNIN LES APT
BEAUMES DE VENISE	LAPALUD	SAINT SATURNIN LES AVIGNON
BEAUMONT DE PERTUIS	LAURIS	SAINT TRINIT
BEAUMONT DU VENTOUX	LE BARROUX	SAINTE CECILE LES VIGNES
BEDARRIDES	LE BEAUCET	SARRIANS
BEDOIN	LE CRESTET	SAULT
BLAUVAC	LE PONTET	SAUMANE DE VAUCLUSE (CCPSMV)
BOLLENE	LE THOR (CCPSMV)	SAVOILLANS
BONNIEUX	LES BEAUMETTES	SEGURET
BRANTES	LES TAILLADES	SERIGNAN DU COMTAT
BUISSON	LIoux	SORGUES
BUoux	LORIOU DU COMTAT	SUZETTE
CABRIERES D'AIGUES	LOURMARIN	TRAVAILLAN
CABRIERES D'AVIGNON	MALAUCENE	UCHAUX
CADENET	MALEMORT DU COMTAT	VACQUEYRAS
CADEROUSSE	MAUBEC	VAISON LA ROMAINE
CAIRANNE	MAZAN	VALREAS
CAMARET SUR AIGUES	MENERBES	VAUGINES
CAROMB	MERINDOL	VEDENE
CARPENTRAS	METHAMIS	VELLERON
CASENEUVE	MIRABEAU	VENASQUE
CASTELLET	MODENE	VIENS
CAUMONT SUR DURANCE	MONDRAGON	VILLARS
CAVAILLON	MONIEUX	VILLEDIEU
CHATEAUNEUF DE GADAGNE (CCPSMV)	MONTEUX	VILLELAURE
CHATEAUNEUF DU PAPE	MORIERES LES AVIGNON	VILLES SUR AUZON
CHEVAL BLANC	MORMOIRON	VIOLES
CRILLON LE BRAVE	MORNAS	VITROLLES EN LUBERON
CUCURON	MURS	
ENTRAIGUES	OPPEDE	
ENTRECHAUX	ORANGE	
FAUCON	PERNES LES FONTAINES	
FLASSAN	PERTUIS (Métropole AMP)	
FONTAINE DE VAUCLUSE (CCPSMV)	PEYPIN D'AIGUES	
GARGAS	PIOLENC	
GIGNAC	PUGET SUR DURANCE	
GIGONDAS	PUYMERAS	
GORDES	PUYVERT	
GOULT	RASTEAU	
GRAMBOIS	RICHERENCHES	
GRILLON	ROBION	
ISLE SUR LA SORGUE (CCPSMV)	ROUSSILLON	
JONQUERETTES	RUSTREL	
JONQUIERES	SABLET	
JOUCAS	SAIGNON	
LA BASTIDE DES JOURDANS	SAINT CHRISTOL D'ALBION	
LA BASTIDONNE	SAINT DIDIER	
LA MOTTE DU RHONE	SAINT-HIPPOLYTE LE GRAVEYRON	
LA ROQUE ALRIC	SAINT LEGER DU VENTOUX	
LA ROQUE SUR PERNES	SAINT MARCELLIN LES VAISON	
LA TOUR D'AIGUES	SAINT MARTIN DE CASTILLON	

A noter : les communes représentées au Syndicat par leur communauté de communes sont indiquées avec l'abréviation de celles-ci :

- Métropole AMP : Métropole Aix-Marseille-Provence
- CCPSMV : Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse



Syndicat mixte forestier
 3511, route des Vignères
 84250 Le Thor
 Tel : 04 90 78 90 91
 Mail : smdvf.84@wanadoo.fr
www.syndicatmixteforestier.com

Crédit Photos :

Sabine LE FALHER
 Vincent DERREUMAUX
 Olivier BRICAUD
 Kevin GALLMANN
 Christian JURAMY
 Andréa RICHARD



UNION EUROPÉENNE
 Fonds Européen Agricole
 pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



PRÉFÈTE
 DE VAUCLUSE

*Liberté
 Égalité
 Fraternité*

